



HAL
open science

Ou en sommes-nous dans le cycle de vie du mode de développement “ Nétiste ” ?

Joelle Forest

► **To cite this version:**

Joelle Forest. Ou en sommes-nous dans le cycle de vie du mode de développement “ Nétiste ” ? .
Forum de la régulation, Oct 2001, Paris, France. halshs-01232630

HAL Id: halshs-01232630

<https://shs.hal.science/halshs-01232630>

Submitted on 23 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ou en sommes-nous dans le cycle de vie du mode de développement « Nétiste » ?
Forum de la régulation, ENS Paris, 11-12 octobre 2001

Joelle FOREST
Maître de Conférence en Sciences Economiques
Centre des Humanités INSA de Lyon
ICTT
20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne cedex

S'il nous fallait aujourd'hui résumer la situation économique en un seul mot nous pourrions la qualifier de morose en raison de : la morosité des marchés financiers (les plus grandes places boursières ont touché en ce mois de septembre le niveau le plus bas jamais atteint depuis plus d'une décennie, la morosité du commerce (les chiffres sont en repli et on révisé les prévisions de croissance à la baisse), la morosité sur les marchés du travail etc.

D'aucun datent l'origine de cette situation à avril 2000, date à laquelle on assiste à l'éclatement de la bulle spéculative relatives aux nouvelles technologies. En effet, la situation ne cesse dès lors de se dégrader conduisant à un nouvel effondrement de la bourse en mars 2001 qui marquera la chute du NASDAQ de plus de 60 % sur un an (indice supérieur à 5000 points en mars 2000 pour atteindre 2183 points le 8 mars 2001). Dans ce qui suit nous souhaitons montrer que l'éclatement de cette bulle semble plus marquer la fin d'une première mi temps que la fin du mode de développement lui même. Pour ce faire nous nous proposons d'adopter une vue, à notre sens encore largement méconnue en économie, à savoir l'artificialisme. En effet, la compréhension de la dynamique des modes de développement nous conduira au constat selon lequel un mode de développement est une construction sociale, ou dit autrement qu'il s'agit d'un artefact organisationnel. Ce faisant nous soulignerons qu'un mode de développement est le fruit d'un habile compromis entre un régime d'accumulation de la valeur ajoutée et un régime de création (formation) de valeur pour le client.

Partant de cette grille de lecture, nous nous interrogerons, dans un deuxième temps sur le cycle de vie de l'actuel mode de développement, que nous qualifierons de mode de développement « Nétiste ». Si pour certains la pertinence même de ce mode de développement, jugée au regard de ses performances, est sujette à caution pour d'autres nous n'en serions qu'à la première « mi-temps ». Une analyse plus en profondeur nous conduira au constat selon les éléments même qui ont participé au succès de ce mode de développement (qu'il s'agisse des micro modalités de régulation ou du rôle des NTIC) sont à l'origine de ses déboires. En particulier seront mis en exergue le fait qu'un mode de développement est une solution satisfaisante à un moment donné du temps, ainsi que l'existence de deux type de crises d'ampleur et aux conséquences différentes un mode de développement.

1. HISTOIRE DE MODES DE DEVELOPPEMENT

1.1. Le mode de développement : de quoi parle t-on ?

Paradigme productif, paradigme techno économique, système productif, système technique, mode de croissance, mode de développement ...etc. Les concepts utilisés pour décrire et comprendre la situation d'un pays ou groupe de nations ne manquent pas. Mais derrière ces concepts, parfois utilisés indifféremment se cache des points de vue, modèles de compréhension et significations très différentes. Aussi qu'entend t-on par mode de développement ?

Le concept de développement, qui est celui que nous utiliserons dans ce qui suit, est différent de celui de croissance car il intègre des dimensions qui dépassent les seules préoccupations de croissance. En effet, par croissance on entend souvent une augmentation continue de longue période de quantités significatives (le PIB, la consommation par tête, la productivité notamment). Le concept de développement est quant-à lui plus large car s'il intègre la croissance, il considère également l'évolution qualitative des sociétés¹ ; la montée en puissance des préoccupations en matière de développement durable en est la meilleure illustration. La distinction entre ces deux concepts est loin d'être anodine et la question qui se pose est celle de savoir ce que l'on cherche à améliorer : la croissance ou le développement , dans la mesure où les leviers d'action, les politiques économiques ne seront pas forcément les mêmes ; car *in fine* ils reposent sur des modèles différents².

Un mode de développement c'est en effet avant tout un modèle. Un mode de développement est effectivement une façon qu'à un pays ou groupe de pays de penser et assurer son développement. Une telle acception a pour corollaire qu'il émerge en réponse à un besoin (§ 1.2), qu'il est situé dans le temps et donc qu'il est une solution satisfaisante (§ 1.3). Chemin faisant nous serons conduit au constat selon lequel un mode de développement est une construction sociale.

1.2. L'émergence d'un nouveau mode de développement comme réponse à un besoin

Le mode de développement qui fait suite à la seconde guerre mondiale, que nous qualifierons dans ce qui suit de « mode de développement fordiste », est fondé sur un régime d'accumulation du capital intensif, dans la mesure où il consiste à dégager de la valeur ajoutée via la substitution du capital au travail et à travers le renouvellement systématique et en profondeur des techniques. La croissance des gains de productivité du travail se situe donc au cœur de ce régime d'accumulation. Il rompt par là même avec le régime d'accumulation précédent de type extensif, régime peu porteur de gains de productivité dans la mesure où il s'appuie sur une extension des techniques plus que sur leur renouvellement. L'accumulation intensive va de paire avec la production de masse qui sera écoulee par une consommation, elle même, de masse en raison de :

¹ Considérer le développement nous interpelle sur des questions (par exemple : la précarisation de l'emploi pour maintenir la croissance est il louable et tenable ?, qu'en est-il du travail des enfants ?) qui sont hors du champs d'une réflexion sur la croissance.

² A noter que ces modèles différents donnent lieu à des critères d'évaluation de la performance eux même différents et ce faisant à un classement des différents pays lui même potentiellement différent.

- i) l'augmentation du salaire réel : issu d'un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux salariés (sous la pression des syndicats notamment), mais aussi sous l'impulsion d'un mode de régulation dit administré (apparition de l'indexation des salaires) ; rompant par là même avec le précédent mode de régulation (traditionnellement appelé concurrentiel) qui considérait, lui, davantage la force de travail comme une marchandise.
- ii) un régime de valorisation particulier. Ce que valorise le client à l'époque c'est l'acte de consommation lui-même, entendons par là que pouvoir consommer est déjà satisfaisant.

La production de masse impose de grandes unités qui accueillent des processus de flux continu ou des lignes d'assemblage ; l'organisation du système de production est calquée sur celle des processus, ce qui se traduit par l'entreprise de type H avec une séparation stricte des fonctions. Enfin, selon C. PEREZ ce régime d'accumulation repose sur un facteur clé spécifique à savoir le pétrole. Ce dernier possède effectivement les caractéristiques suivantes :

- des coûts relatifs faibles, et en baisse par rapport aux autres inputs,
- une offre apparemment illimitée,
- une influence potentielle forte sur la sphère productive,
- une capacité reconnue par tous, fondée sur un éventail d'innovations techniques et organisationnelles capables de réduire les coûts, de modifier la qualité du capital, du travail et des produits [PEREZ 90: 444]

Le mode de développement fordiste paraît robuste et cohérent, il combine habilement la logique de la création de la valeur ajoutée à la création de valeur pour le client. Si ce paradigme a largement montré ses potentialités durant les 30 glorieuses il montre cependant, dès la fin des années 60, des signes d'essoufflement. Plus précisément, il apparaît que les éléments même qui ont contribué à son succès se révèlent, compte tenu de l'évolution qui caractérise toute société, être ses points d'achoppement. Citons, sans prétention à l'exhaustivité :

- l'élévation du coût du pétrole,
- l'épuisement des gains de productivité entre 1960 et 1973 imputable selon certains analystes à la tertiarisation de l'économie (A. COTTA³ parle ainsi « d'anémie de la productivité du travail),
- l'épuisement des normes de consommation entendons par là de la consommation de masse avec l'avènement du client roi,
- l'inflation (en partie lié à un partage de la VA, au regard des gains de productivité, trop tourné vers les salariés et à l'indexation des salaires (régulation administrée),
- la prise en compte des déséconomies d'échelle, etc.

La montée des contradictions du dit mode de développement a de fait constitué le contexte et le terrain dans lequel a germé le mode de développement qui lui succède et que nous appellerons dans ce qui suit le « mode de développement néotiste ». En effet, un mode de développement n'est pas conçu ex nihilo, mais en réponse à l'épuisement du mode précédent.

³ In « Wall Street ou le miracle américain » chez Fayard (1999).

1.3. Un mode de développement est situé dans le temps

L'actuel mode de développement est né dans un contexte particulier, celui de la montée en puissance des contradictions du mode de développement fordiste. Fort de ce constat l'actuel mode de développement ne cherche pas prioritairement à ajouter des moyens ou substituer des moyens à d'autres pour produire plus de valeur ajoutée dans la mesure où non seulement, on l'a dit, les gains de productivité s'essouffent, mais dans les années 70 on constate même que la hausse de la productivité du travail liée au renouvellement du capital se fait au détriment de la productivité globale des facteurs (travail et capital) en raison du coût des dits investissements.

L'actuel mode de développement cherche l'intégration, celle-ci étant alors considérée comme source de création de valeur ajoutée et d'avantages concurrentiels : « *au niveau mondial, les entreprises d'une même industrie ont souvent accès aux mêmes ressources tout du moins en ce qui concerne les équipements matériels ou immatériels (logiciels), les achats de matières premières de composants ou de sous-ensembles, les achats de service. Par contre ce qui différencie de plus en plus les entreprises ce sont leurs compétences à combiner les ressources mobilisées dans les différents processus et leurs compétences à combiner les différents processus pour produire des avantages concurrentiels, pour générer des différences de valeur dans les produits qu'elles mettent sur le marché* » [FOREST 00]. Cette intégration étant envisagée tant du point de vue informationnel (intégration d'une masse d'information de plus en plus importante), organisationnel (intégration d'un nombre de plus en plus grand d'acteurs, dont le client), que de celui du produit (intégration d'un nombre de fonctionnalités croissant au sein d'un même produit).

Il est supporté par les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)⁴, qui possèdent toutes les caractéristiques d'un facteur clé. En effet, si l'on reprend successivement les conditions énoncées par C. PEREZ on peut affirmer que :

- En vertu de la loi de G. MOORE qui énonce que, tous les 18 mois on assiste à un doublement du rapport performance/prix des composants, le prix des NTIC est clairement perçu à la baisse par les acteurs économiques,
- Les NTIC paraissent quantitativement illimitées,
- Elles peuvent potentiellement être utilisées dans toute la sphère productive (leur usage n'est pas circonscrit à un ensemble de secteurs donnés, ni même à une partie du système de production⁵), enfin,
- Il est admis que les NTIC engendrent de profonds bouleversements tant au niveau du capital physique, que de l'entreprise et son organisation⁶, ou du type même du travail.

Si l'intégration est le maître mot elle ne repose cependant pas forcément et exclusivement sur une dynamique d'accumulation du capital intensive, les compétences étant largement remises en avant [P. DRUCKER 93, G. Le BOTERF 97]. Plus précisément, la recherche d'une extension du capital ou sa substitution au travail n'est pas le maître mot l'objectif étant

⁴ Cette appellation est un peu ambiguë dans la mesure où sont ainsi regroupés l'informatique (ce qui n'est pas vraiment nouveau), tout ce qui tourne autour d'internet dont l'utilisation comme moyen de communication date des années 60 aux États-Unis), mais aussi la téléphonie.

⁵ En effet si les NTIC ont dans un premier temps investi le champ de la production elles ont depuis largement investi le champ du bureau, de la gestion de l'entreprise, de la conception ...

⁶ A noter que la hausse des taux d'intérêt pour enrayer la montée des contradictions du système fordiste (endettement et inflation), donc pour assainir l'économie, s'est traduit par une hausse du seuil de rentabilité et a fait naître un besoin de restructuration. Ce besoin a en partie été comblé grâce aux NTIC.

plus d'articuler différemment le capital existant, ou si besoin est, d'en introduire de nouveau au regard de l'objectif d'intégration. En ce sens nous qualifierons ce nouveau régime d'accumulation d'intégratif.

Ce régime d'accumulation du capital va de paire avec de nouvelles modalités de création de valeur pour le client, clients qui valorisent plus fortement la diversification des produits et exigent un renouvellement plus rapide des produits, ce qui se traduit par l'émergence d'un nouveau concept productif : « la production de « masse » diversifiée » qui sera rendue possible grâce à l'avènement de la différenciation retardée, la mise en place d'organisation décentralisée et la généralisation du fonctionnement par et de projet nécessaires à la mise à disposition rapide des produits sur le marché. Le nouveau concept productif qui émerge rompt ainsi de façon radicale avec le précédent faisant de la variété et de la réactivité ses maître mots basculant ce faisant des économies d'échelle aux économies de variété et économies de temps.

Ce nouveau mode de développement émerge dans un contexte institutionnel également nouveau caractérisé par une tendance générale à la libéralisation des marchés (financiers et du travail notamment) favorisant le développement de nouveaux « micro » mécanismes de régulation tels les stocks options et le courtage en ligne comme nous le verrons ultérieurement. Il n'est dès lors pas surprenant que les premiers effets de ce mode de développement se soit fait voir aux Etats Unis. On peut même présumer (mais ceci mériterait d'être plus finement analysé) que la culture américaine a eu un impact sur la genèse de ce mode de développement.

De ce qui précède on retiendra que la forme prise par un mode de développement est très fortement contextualisée. Si l'on accepte ce point de vue on est dès lors immédiatement conduit au constat selon lequel un mode de développement est forcément, pour reprendre la terminologie de H.A. SIMON, satisfaisant [FOREST 2001]. On retrouve ici une caractéristique propre à la conception des objets matériels, à savoir qu'un artefact est une solution jugée satisfaisante, entendons par là qu'il est le résultat d'arbitrages et de compromis. Dit autrement accepter l'idée de satisficing consiste non pas à trouver la solution « optimale » mais d'une certaine façon à trouver la solution la moins mauvaise au regard du contexte. Qu'en est-il dès lors quand les règles du jeu (les éléments du contexte) changent. C'est à cette question que se propose de répondre la seconde partie, ce qui nous conduira à montrer que le mode de développement nédiste est actuellement en phase de reconception..

2. LE MODE DE DEVELOPPEMENT EST UN COMPROMIS, UNE SOLUTION JUGEE SATISFAISANTE

La croissance américaine de la décennie qui vient de s'écouler semble être le symbole de la pertinence du mode de développement nédiste comme « concept » de développement alternatif au mode de développement fordiste. Le constat de ce succès a d'ailleurs largement été porté et partagé par les analyses du moment⁷. Pourtant le mini krack d'avril 2000 et la chute en mars dernier du NASDAQ de plus de 60 % sur un an (indice supérieur à 5000 points en mars 2000 pour atteindre 2183 points le 8 mars 2001) ont semé le doute. En effet, vendredi 9 mars 2001, l'indice des valeurs technologiques atteignait son plus bas niveau depuis 10 ans

⁷ Celles ci sans vraiment être caricatural, peuvent se résumer comme suit :

@ = \$

L'automobile ? la banque ? à la poubelle !

Le web ? à la corbeille [de TRICORNOT 00 :66]

après avoir perdu 6,3 % de sa valeur dans la journée. « *Touchés, les constructeurs de micro-ordinateurs Compaq et Dell, les fabricants de puces, tels Intel, de logiciels comme Microsoft, sans parler des rois du Net, Amazon, eBay, Yahoo ! ou des producteurs d'équipements de télécom, Lucent, Nortel, Cisco, Motorola. Tous revoient à la baisse leurs objectifs de chiffre d'affaire.* ») [GRALLET 01]. Ont alors suivi des faillites d'entreprise en chaîne, des vagues de licenciements, une véritable tempête sur les marchés financiers. La question qui se pose dès lors est la suivante : le mode de développement nédiste est-il condamné ?

2.1. Le mode de développement nédiste : un mirage ?

Une première approche consiste à remettre en cause le concept même de mode de développement nédiste en relativisant la croissance américaine, figure emblématique du dit mode de développement.

Ainsi, dans un article intitulé « le puzzle de la nouvelle économie » G. DUVAL souligne que le principal problème tient à ce que la productivité du travail n'a pas subi d'accélération repérable [DUVAL 00:38]. Son propos réactualise le constat qu'avait fait quelques années auparavant (1987) R. SOLOW au New York Times Book Review qui s'interrogeait sur le fait que l'on voyait des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de la productivité, pire encore on a même constaté « une chute de la productivité aux Etats Unis : 2,6 % en moyenne de 1950 à 1972 contre 1,1 % en moyenne entre 1972 et 1995 » [LEMOINE 00:12]. Entre 1995 et 1999 les gains de productivité sont passés à 4 % ce qui tendrait à relativiser notre discours malheureusement celle ci est corrélée à une chute de la productivité globale des facteurs en raison de l'utilisation de plus en plus de capital NTIC⁸. Enfin la croissance américaine est elle même questionnée. En fait elle n'est pas si exceptionnelle (en moyenne 3 % par an) et ce serait au prix d'un endettement, d'un faible niveau d'épargne etc, et son caractère exceptionnel ne pourrait être que relatif (aux performances des autres pays européens notamment) [DUVAL 00:42]

Pour d'autres au contraire le mode de développement est sur la bonne voie. L'approche historique nous rappelle en effet que la genèse d'un mode de développement a toujours été chaotique accompagnée de faillites, mouvements de spéculation suivis de paniques boursières [FOREST 01] et que ces turbulences ne semblent pas être de nature à remettre en cause le mode de développement.

2.2. Vers une remise en cause du mode de régulation ?

On l'a dit, le mode de développement nédiste s'est développé dans un contexte de libéralisation des marchés tendant par là même à rejeter une régulation de type monopolistique. S'agissant du marché financier cela s'est traduit par une désintermédiation largement soutenue par l'explosion du courtage en ligne lui même rendu possible par les NTIC. On a ainsi vu le nombre de petits porteurs s'accroître de façon exponentielle attiré par l'appât de gains prétendus rapides. Du côté des entreprises celles ci ont basé leur développement sur les levées de fonds permises par leur introduction en bourse. Mais ce système de financement ne pouvait durer que tant que l'envolée boursière durait. En effet, le premier krak d'avril 2000 s'est matérialisé par :

⁸ Plusieurs bémols peuvent être apportés. Nombre d'auteurs constatant la hausse de la productivité dans la seconde moitié des années 90 voient là la fin des premières années de la nouvelle économie, pour d'autres les indicateurs ne seraient pas pertinents enfin n'oublions pas que le nouveau concept du mode de développement ne repose pas prioritairement sur de forts gains de productivité.

- des pertes importantes pour les petits porteurs, avec tout ce que cela peut impliquer en terme de dynamique de croissance,
- un retrait massif des valeurs de la nouvelle économie en raison d'une prise de conscience collective de la survalorisation ⁹ ce qui nous permet de fait de comprendre pourquoi le financement s'est tari.

On constate donc que la branche sur laquelle s'était assis le mode de développement était bien fragile. Au fond on peut estimer que ce krak a été salubre il a permis de rappeler que les règles de la nouvelle économie ne sont pas si différentes de celles de la vieille ¹⁰. En effet, outre le fait que certaines entreprises ont eu des « fantasmes de succès » en guise business plan il faut aux entreprises concilier la logique des performances boursières de court terme avec celles des résultats de long terme. Dans cette optique on peut demander dans quelle mesure la figure emblématique du banquier ne peut être considérée comme un puissant facteur de régulation.

Autre point faible du dispositif le mode de rémunération. En matière salariale, le mode de développement « néotériste » aura profité de et développé un nouveau mode de rémunération : les stock options. Les stock options présentent de nombreux avantages parmi lesquels :

- Coté entreprise : elle permet à celle-ci d'embaucher des compétences tout en reportant à plus tard une partie du paiement du travail fait, ce qui constitue pour une start up un atout non négligeable.
- Coté salarié (surtout les cadres) les stocks options ont d'abord été perçus comme une manne financière et ont bénéficié de ce fait d'un fort pouvoir de séduction.

Ce principe de rémunération comportait cependant deux points d'achoppement. La valeur d'une stock option est en effet fonction de sa valorisation. Or à partir du moment où on prend conscience du décalage entre les bénéfices et la valorisation boursière on comprend aisément que ces entreprises ne pouvaient que perdre leurs meilleurs éléments, donc leurs compétences clés (sans parler de ceux qui ont quitté l'entreprise juste à partir de l'argent amassé avec ce système). Or dans la mesure où ce qui crée de la valeur ce sont les compétences alors avec ce système on scie une fois de plus la branche sur laquelle on s'était assis. On rejoint par là même un constat qu'avait déjà fait P DRUCKER lorsque évoquant le principe des stock options il affirmait que « *ce système ne peut marcher (...) que tant que les industries émergentes connaissent une envolée boursière, comme celle connue par les entreprises liées à l'internet* » [DRUCKER 00:80]. Selon lui les retours financiers risquent à présent d'être longs à venir et l'auteur conclut que quand cela ne fonctionne plus il faudra leur accorder une reconnaissance sociale sous peine de revenir à l'Angleterre du XXI^e siècle.

A la remise en cause pratique s'ajoute une remise en cause sociale en ce sens :

⁹ « Moins de 200 milliards de francs de chiffre d'affaire. 25 milliards de perte. Valeur en bourse : 6650 milliards. Tels sont les principaux chiffres cumulés des sociétés d'internet européennes et américaines selon un calcul effectué par le cabinet de fusions et acquisitions CEA Regent Associates sur les 402 valeurs de son indice » [de TRICORNOT].

¹⁰ Plus encore nous pensons que l'opposition nouvelle versus vieille économie n'est pas pertinente.

- qu'il s'agit d'un mode de rémunération potentiellement générateur de conflits sociaux en raison de la création d'une dichotomie au sein de l'entreprise entre ceux qui ont des stock options et ceux qui n'en reçoivent que rarement (les OS et employés) ¹¹,
- mais aussi qu'il bouleverse des positions établies et selon Ph LEMOINE le débat actuel en Europe relatif aux stock options tient à « ce qu'il s'agit en quelque sorte de légitimer la richesse en se référant aux mots et aux valeurs de la société mandarinale » [LEMOINE 00:10].

Cela peut-il radicalement remettre en cause l'avenir de l'actuel mode de développement ? Nous ne le pensons pas sous réserve que les entreprises soient en mesure d'attirer et garder leurs salariés, ou dit autrement leurs compétences, avec d'autres que des hypothétiques plus values assurées par les stock options. Dit autrement, il faut penser à de nouvelles normes sociales de rémunération, donc à un nouveau mode de régulation en matière salariale.

2.3. Les NTIC sont-elles en cause ?

Plus que jamais les NTIC sont performantes, leurs perspectives prometteuses. En ce sens, elles remplissent véritablement leur rôle de facteur clé. En revanche, il semble exister un hiatus entre ce statut de facteur clé et l'idée que nombre d'acteurs se sont fait d'elles. En effet, fort du constat des potentialités entrouvertes par leur mise en œuvre, on en est progressivement venu à considérer les NTIC et leur détention comme la source de la création de valeur : « *Les promoteurs de la new economy parlent de « nouveau paradigme » (...). Car elle changerait les lois mêmes de l'économie. L'information et l'immatériel seraient la nouvelle source de richesse de cette économie numérique* » [DORTIER 00:62]. Nombre d'investisseurs ont ainsi misé sur la technologie plus que sur la base d'un traditionnel, mais au vu des événements nécessaires, business plan et étude de marché. « *dans la nouvelle économie la primauté est donnée aux nouvelles solutions technologiques pour capter un plus grand nombre de clients au sein du réseau* » [BOMSEL 00:86]. La primauté accordée à la technologie a cependant donné lieu à des réveils douloureux.

Ainsi par exemple, être à la pointe de la technologie n'est pas suffisant pour devenir cyber marchand. Des entreprises comme Aquarelle ou Amazon l'ont vite compris. A trop se focaliser sur le « e » de commerce on en vient vite à oublier le terme même de commerce, or l'exemple d'Amazon ou de Toys l'a démontré il est impossible d'assurer une livraison en 24h00 sans maîtrise de la logistique. On le constate aisément en soi les NTIC ne sont pas créatrices de valeur, pas plus que le pétrole ne l'était dans le précédent mode de développement. La formation de valeur ¹² émerge de la combinaison des processus et ressources de l'entreprise (dont font partie les NTIC) pour satisfaire le besoin du client. Or curieusement il aura fallu attendre le mini krak pour que l'on redécouvre le client alors même que la valeur créée pour le client¹³ conditionne les autres valeurs ¹⁴. En effet, sans valeur créée

¹¹ A noter qu'un tel type de rémunération ne présente d'ailleurs que peu d'intérêt pour cette seconde catégorie d'acteurs dans la mesure où la valeur future est incertaine ce qui est très risqué par rapport à leur pouvoir d'achat futur et ce qui supposerait qu'ils puissent attendre.

¹² A noter qu'elle se réalise sur le marché

¹³ Se pose alors la question de ce qu'est la valeur pour le client. La valeur pour le client, en fait ce que l'on appelle généralement la valeur d'usage, se définit par le rapport fonction/coût ; dit autrement un produit aura de la valeur pour un client s'il répond à son besoin c'est à dire s'il remplit les fonctions jugées nécessaires et attendues par le client

¹⁴ J. PERRIN reprenant le propos de NEVEU souligne que l'entreprise ne produit pas une mais des valeurs : la valeur financière pour les actionnaires, la valeur humaine pour le personnel, la valeur sociétale pour l'environnement, la valeur pour le client.

pour le client il n'y aura pas d'achat pas de rentrée d'argent pour l'entreprise et pas de distribution de bénéfices entre les différents acteurs ¹⁵. Il apparaît dès lors que pour partie la non prise en compte des fonctionnalités souhaitées et attendues par le client permettent d'expliquer « pourquoi les clients ne sont pas là ». Jusqu'ici on semble effectivement plus s'être attachés à ce que l'on pouvait faire de la technologie qu'à ce que le client voulait. Par là même beaucoup de non valeur a été produite, dans un contexte où ce qui est valorisé c'est le « juste produit » [HAZEBROUCQ 96:14] et on comprend dès lors l'intérêt que peut revêtir

- l'intégration du client au sein du processus même de formation de la valeur,
- le rôle stratégique que revêt la compréhension des fondements de la valeur pour le client pour la pérennité du mode de développement. Ce constat n'est pas propre à l'actuel mode de développement. En effet, tout comme la non prise en compte du client a conduit aux difficultés dont nous voyons toujours les effets aujourd'hui, il est possible d'expliquer la remise en cause du précédent régime d'accumulation par un changement dans les fondements de valeur pour le client « *c'est l'époque des produits code (du look) consommés plus pour leurs surfaces et leurs valeurs de référents culturels que pour leurs réalités techniques* » [HAZEBROUCQ 96:12] d'où une nécessaire remise en cause du système productif fordiste.

Conclusion

C'est en réponse aux dysfonctionnements du mode de développement fordiste qu'est né le mode de développement néotiste. Celui-ci on l'a vu correspond à un nouveau concept de développement fondé sur un régime d'accumulation de type « intégratif » fondé sur les compétences et les NTIC comme facteur clé dans un contexte macro économique de régulation concurrentiel. La question qui se pose aujourd'hui est celle de savoir où se situe ce mode de développement en termes de cycle de vie ou, pour le dire autrement, de savoir s'il est condamné. En la matière il apparaît que si les micro-mécanismes de régulation qui l'ont porté durant les années 1990 ont effectivement montré leurs limites en revanche ils ne le remettent pas fondamentalement en cause. La question qui reste cependant ouverte est celle du temps qu'il faudra pour trouver de nouvelles normes sociales de rémunération et de financement à même de supporter l'actuel mode de développement.

L'éclatement de la bulle ne signifie pas la mort du mode de développement néotiste mais paraît plus être le symptôme d'une crise de la régulation. Si on fait une analogie lorsque l'on conçoit un artefact on fait des tests et des protocoles pour voir si la solution est satisfaisante. Lorsqu'il s'agit d'un mode de développement il en est tout autrement. Les erreurs s'apprécient aux dysfonctionnements (dérapages) du dit mode de développement et il ne reste plus qu'alors qu'à trouver de nouveaux principes de régulation.

S'agissant des NTIC rien n'indique, à ce jour, que leur statut de facteur clé puisse actuellement être remis en cause. On ne peut juste que déplorer que l'on en soit progressivement venu à considérer les NTIC et leur détention comme la source de la création de valeur pour le client. Notons à cet égard qu'il nous paraît important de réintégrer le discours et les concepts de valeur pour comprendre la dynamique d'un mode de développement car *in fine* on peut se demander dans quelle mesure on ne peut ramener celle

¹⁵ A noter qu'un tel point de vue est intéressant car il permet de prendre du recul par rapport aux pratiques actuelles des entreprises et ce faisant de souligner le risque qu'il y a à réduire le management de la valeur au management de la valeur pour l'actionnaire.

ci à l'efficacité de la combinaison entre un régime d'accumulation (créateur de valeur ajoutée) et les fondements de la valeur pour le client.

BIBLIOGRAPHIE :

- BOMSEL O., BLANC (LE) G. [2000], « L'économie numérique, une nouvelle économie », pp. 82-87, La recherche, n°328
- BOTERF (LE) G. [1994], De la compétence : essai sur un attracteur étrange, Editions d'organisation
- BOTERF (LE) G. [1997], De la compétence à la navigation professionnelle, Editions d'organisation
- CHALMIN PH. [2000], « Nouvelle économie : destruction et création. Où en est la France ? », pp.76-80, Problème économique, n° 2688-2689
- DORTIER J.F. [2000], « Les ressorts cachés de la nouvelle économie », Sciences Humaines, Hors série n°28.
- DRUCKER P.F. [2000], « Révolution de l'information, et après ? », p.80, Problème économique, 2688-2689
- DUVAL G. [2000], « Le puzzle de la nouvelle économie », pp. 36-39, Alternatives Economiques, Hors série, n°45 bis.
- DUVAL G. [2000], « Le puzzle de la nouvelle économie », pp. 36-39, Alternatives Economiques, Hors série, n°45 bis.
- FOREST J., PERRIN J. [2000], « vers une nouvelle modélisation d'entreprise fondée sur la relation valeur/compétence », Actes du séminaire compétences, Saint Etienne.
- GADREY J. [2001], « Le néo libéralisme High Tech », Le monde, 10 janvier
- GHERARDI S. [2001], « Vingt ans qui ont changé le monde », pp.2-4, Problème économique, n° 2704-2705
- HAZEBROUCQ JM., BADOT O ; [1994], Le management de projet, Que sais je, PUF
- LIEVRE [2000], « L'économie de l'internet », pp.38-47, Cahiers français, dossier spécial : perspectives économiques, n°295
- PEREZ C. [1990], « Microelectronics, long waves and world structural change : new perspectives for developing countries », pp.441-483, The Economics of innovation, C. Freeman (eds)
- PERRIN J.[2001], « Analyse de la valeur et valeur économique des biens et services », pp. 9-20, Revue française de gestion industrielle, numéro spécial : le management par la valeur, n°2, juin.

Les individus sont la véritable richesse d'une nation. Le développement a pour objectif fondamental de créer un environnement qui offre aux populations la possibilité de vivre longtemps, en bonne santé. Cela peut sembler une évidence. Mais celle-ci est souvent oubliée dans la course à l'accumulation des biens et des avoirs financiers » C'est sur ces lignes que s'ouvrait le 1^{er} Rapport mondial sur le développement humain de 1990.

L'existence de marchés concurrentiels est peut-être la meilleure garantie de l'efficacité mais pas forcément un gage absolu d'équité » (PNUD 1999 :2)

Accroissement des inégalités à l'échelon intra nationales et international.

Une seconde critique concerne la contribution des NTIC à la croissance. Dans un article du Monde intitulé « le néolibéralisme High Tech », J. GADREY estime que le plus du taux de croissance lié aux nouvelles technologies serait de l'ordre de 0,3 à 0,4 points [GADREY 01].